ISFEC AFAREC Ile-de-France

LES INCONTOURNABLES DU TUTEUR PES (1D)

Mis à jour le 16/05/25

LA FORMATION DES LAURÉATS

RESPONSABLE DE FORMATION :
Marie ARMANET
(lauréats des concours externes et internes)
m.armanet@isfec-idf.net

L'ISFEC est l'organisme de formation de rattachement des professeurs stagiaires.

Les responsables de formation, soutenus par les référents ISFEC, construisent les modalités et le plan de formation.

Les référents peuvent visiter les stagiaires selon les besoins exprimés par le PES, le tuteur ou le CE.

Si vous rencontrez des interrogations sur le développement des compétences du PES, vous avez la possibilité de contacter son référent ou son responsable de formation.

VOTRE STATUT

- **Avec l'accord de votre CE, la DDEC vous nomme tuteur.**
- **Rémunération annuelle de 1250€ bruts par le rectorat en fin de mission.**
- **Une attestation des formations suivies ainsi qu'une attestation de la réalisation de mission seront envoyées par l'ISFEC. Vous pourrez les déposer sur votre I-Professionnel.**

Vous répondez à la sollicitation de votre DDEC, en direct ou via votre CE. Mars à juin.

TUTEUR

Hotline en cas d'interrogation sur votre mission de tutorat.
Marie-Aude RABEC
responsable du dispositif
ma.rabec@isfec-idf.net

SITE CE/TUTEURS

https://sites.google.com/isfec-idf.net/ressourcesaccompagnantsisfec/accueil

VOTRE FORMATION

L'ISFEC est missionné pour dispenser une formation de 18 heures aux néo-tuteurs. Aucun coût pour l'établissement.

Consultez le catalogue de formation de l'ISFEC Ile-de-France

VOTRE SUIVI DU LAURÉAT

- **Votre premier interlocuteur reste le référent ISFEC du PES. Il peut répondre à toutes vos questions.** Il vous demandera régulièrement de rendre compte de l'accompagnement du développement des compétences du professeur stagiaire.
- Vous êtes rémunéré pour faire **entre 7 et 10 visites** dans l'année, chez votre PES.
- **Une réunion tripartite (tuteur, chef d'établissement, stagiaire)** est à programmer avec le chef d'établissement en janvier.

En cas d'interrogations sur votre accompagnement, n'hésitez surtout pas à contacter le référent du lauréat.

VOS ÉCRITS

- **Etat des lieux par l'ISFEC courant novembre. Sous la forme d'un questionnaire en ligne à compléter au mois de novembre.** Lien envoyé par mail.
- **Bilan intermédiaire entre décembre et janvier. à renvoyer à l'ISFEC qui transmet aux rectorats.** Grille vierge sur le site CE/Tuteurs dédié.
- **Bilan conclusif sur la plateforme de l'Education Nationale COMPAS entre avril et mai.** Lien adressé par le rectorat via la boîte mail académique.

Consultez votre boîte mail académique régulièrement.

@ac-paris.fr
@ac-creteil.fr
@ac-versailles.fr

Établissement d'enseignement supérieur
39 rue Notre-Dame des Champs – 75006 Paris – Tél : 01 44 39 45 90 – Mel : contact@isfec-idf.net – Site : www.isfecafarec.net